



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°10 du 9 juin 2022



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Les précipitations orageuses enregistrées sur la région sont hétérogènes. Pour cette fin de semaine, le temps va être ensoleillé avec une petite augmentation des températures. Une nouvelle dégradation orageuse est annoncée à partir de mardi.

Quel que soit le secteur, les observations et les mises en place des pièges se font au fur à mesure des implantations/semis et débâchages des cultures.

L'essentiel de la semaine

Oignon : bon état sanitaire des oignons.

Poireau : bon état sanitaire.

Salade : dégâts liés aux pigeons dans certains secteurs ; premières chenilles de noctuelle.

Chou : 1ers papillons de teigne observés en parcelle.

Céleri, carotte, persil : des captures sont enregistrées sur certains secteurs.

Table des matières

OIGNON :.....	2
POIREAU :	2
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET :.....	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	8
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	11

BSV Pomme de terre

Retrouvez les informations de notre région :



Pomme de terre

Normandie

<https://fredon.fr/normandie/index.php/publications/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-pomme-de-terre>



OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	5 parcelles de semis	
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	De 3 à 7 feuilles
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Globalement bon état sanitaire des parcelles d'oignons secs.

Mildiou :

Cette maladie n'a pas été observée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Observez vos parcelles afin de détecter les tous premiers foyers. Les précipitations localisées et les rosées sont favorables aux contaminations.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	3 parcelles plantées 2 pépinières	De 2 à 4 feuilles en pépinière et reprise pour les jeunes plants
	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 3 parcelles plantées	
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
14	Nord Caen	1 parcelle	
76		1 parcelle	

Thrips :**Observations :**

Comme la semaine dernière, malgré les averses, quelques thrips adultes et larves ont été observés :

- Côte ouest du Cotentin : dans quatre pépinières sur 4 à 36% des plantules et dans deux parcelles plantées sur 4 à 8% des plants.
- Val de Saire : dans quatre parcelles sur 8 à 28% des plants.
- Calvados : des thrips sont présents sur 20% des plantules.
- MSM, Seine-Maritime : pas de thrips observé.

Relevé des pièges :

Comme les semaines précédentes, les captures restent quasi-nulles.



Evolution du risque : les averses et les températures fraîches n'ont pas été favorables aux thrips. Les captures sont très faibles et globalement la présence de thrips est faible à nulle dans les parcelles plantées du réseau.

Observez attentivement et régulièrement vos pépinières sur la côte ouest du Cotentin où des thrips adultes et larves sont présents. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Les températures plutôt fraîches pour la saison et les averses localisées sont peu favorables au thrips. Evolution à suivre avec les températures annoncées à la hausse cette fin de semaine.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>					Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>				
	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23
Surtainville	0	/	2	1	3	0	0	0,5	1	0
Val de Saire	0	1,5	7,5	4,3	/	0	0	0,75	0,08	0
Créances	5,5	0,4	7,8	10,16	10	0,5	0,07	1,6	2,16	4

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : L'activité des mouches est toujours en cours sur le secteur de Créances.

Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ce secteur notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont toujours favorables.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	4 parcelles	
76 et 27		3 parcelles	
14		6 parcelles	

Puceron :

Des pucerons ailés sont toujours présents dans 16 parcelles du réseau sur 4 à 28% des plants quel que soit le secteur.

Des colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont également observées :

- En vallée de Seine dans une parcelle sur 80% des laitues.
- Au nord de Caen, dans une parcelle sur 20% des laitues.
- La Haye-Pesnel : 8% des laitues en récolte.

 Des coccinelles sont constatées sur 16% de ces laitues.



Adulte et ponte de coccinelle

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

Actuellement, la pression reste **faible**, ponctuellement moyenne sur certaines parcelles avec colonies car les conditions climatiques sont favorables. Observez attentivement vos parcelles, les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :

Observations :

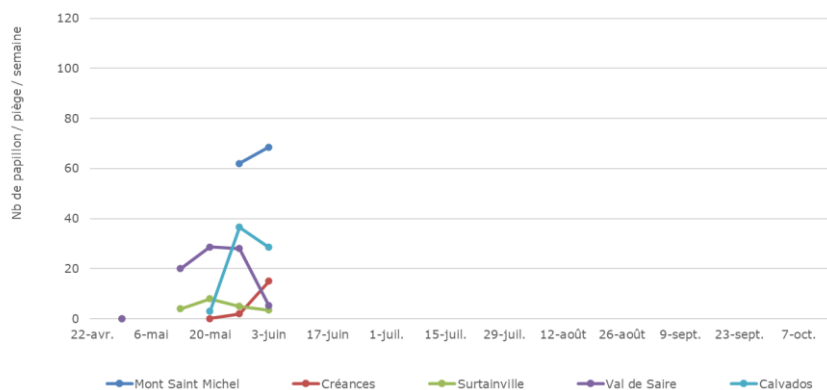
Les premières chenilles et premières pontes ont été observées en ce début de semaine dans les parcelles du réseau.

- MSM : présence de jeunes chenilles dans une parcelle de laitue sur 4% des plants.
- Calvados : présence de jeunes chenilles et de pontes dans une parcelle au nord de Caen sur 12% des laitues.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation à Créances ainsi qu'au Mont Saint Michel. Ce sont uniquement les papillons mâles qui sont piégés.

Evolution des captures de noctuelle gamma
2022



Evolution du risque :

Evolution à suivre avec la hausse annoncée des températures cette fin de semaine. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Le risque reste **faible**.

Thrips :

Des thrips sont toujours notés dans le Calvados dans cinq parcelles de laitue sur 8 à 100% des plants de certaines séries.

Evolution du risque :

Les températures plutôt fraîches pour la saison et les averses localisées sont peu favorables au thrips. Evolution à suivre avec les températures annoncées à la hausse cette fin de semaine. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison.

Limace :

Suite aux averses localisées parfois abondantes, des attaques de limaces sont observées dans deux parcelles du réseau sur 40% des laitues dont une en AB.

Pour en savoir plus :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Evolution du risque :

Les belles éclaircies de cette fin de semaine devraient limiter leur action. A suivre avec le retour des averses en milieu de semaine prochaine. Surveillez vos cultures.

Mildiou :

Pas de tache observée cette semaine.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des averses de ces derniers jours notamment sur les stades proches de la récolte.

Pourritures basales : Sclérotinia

Du sclérotinia est présent dans certaines séries sur 2% des laitues. Parmi celles-ci certaines ont été précédemment bâchées.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans toutes les parcelles du Calvados, au Mont Saint Michel (sur 'Iceberg') et Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de seine	1 parcelle Milan	De jeunes
14	Nord Caen	2 parcelles cabus et Milan	plants à début
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	pommaison
	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	

Mouche du chou :

Des attaques sont signalées en parcelles de navets non bâchées dans le val de Saire sur 4% des plantes.

Relevé des pièges :

Les captures sont toujours très faibles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville_chou	0	0	0	0	1,5
Surtainville_navet	-	-	0	0	1
Val de Saire_chou	0	0	0	0,1	0
Val de Saire_navet	-	-	0,33	0,5	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans le secteur de Surtainville. Il faut rester prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.


Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (aillés et colonies) est variable selon les parcelles. Ils sont observés :

- dans deux parcelles du Calvados sur 8 à 12% des plants. Présence en recul
- dans quatre parcelles du nord Cotentin sur 8 à 16% des plants.
- dans une parcelle en vallée de seine sur 100% des plants.

Evolution du risque :

En l'absence de colonies, la pression est **faible** car ces pucerons aillés ne vont pas forcément s'installer sur la culture. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

 Des pucerons parasités sont présents dans certaines parcelles.



Pucerons parasités / momifiés (C. Luneau Sileban)

Altise :

Quelques altises sont observées dans trois parcelles du réseau sur 4 à 16% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions fraîches et les averses n'ont pas été favorables à ce ravageur. Evolution à suivre avec les conditions climatiques favorables annoncées pour cette fin de semaine.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Chenilles :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau. Cependant, des papillons de teigne des crucifères ont été observés dans le Calvados et le val de Saire.



Papillon de teigne des crucifères

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. Les averses ont été défavorables à l'activité des papillons. Evolution à suivre.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et le val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

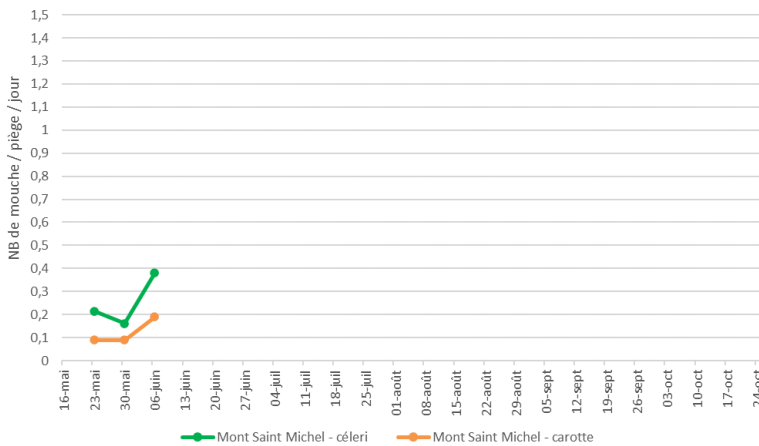
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	Persil	1 parcelle	Jeunes plants pour les céleris et persil et cotylédons à crayon pour les carottes.
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
50	Mont saint Michel	Céleri rave	3 parcelles	
76			1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle en AB	
50	Mont Saint Michel	Carotte	4 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		2 parcelles	

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

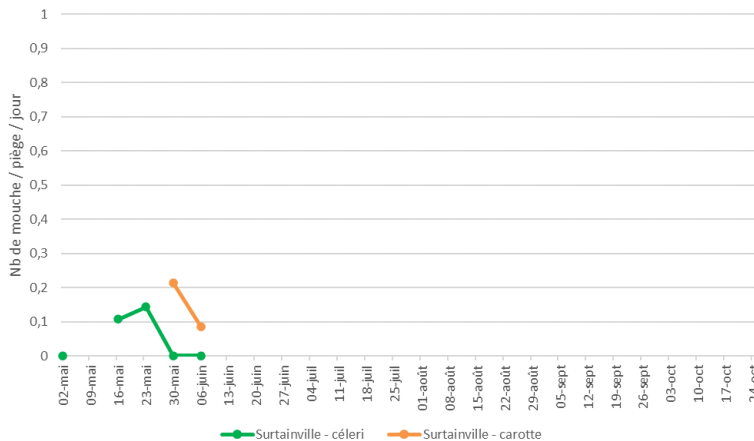
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



Les captures sont en progression dans certaines parcelles.

- Secteur Surtainville :

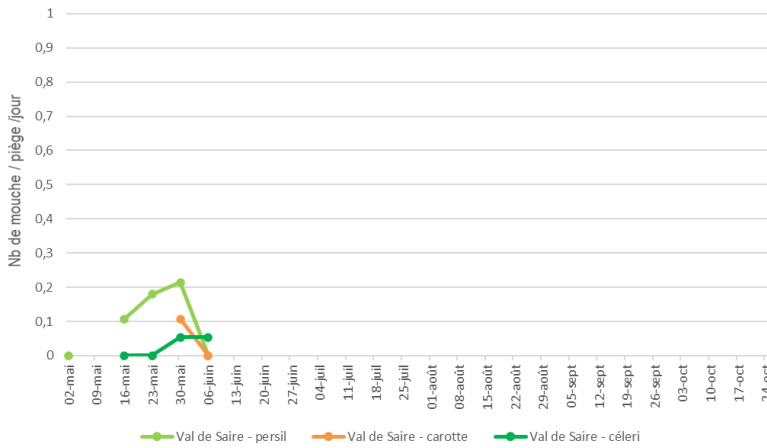
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



Les captures sont nulles en céleri et en recul en culture de carotte.

- Secteur Val de Saire :

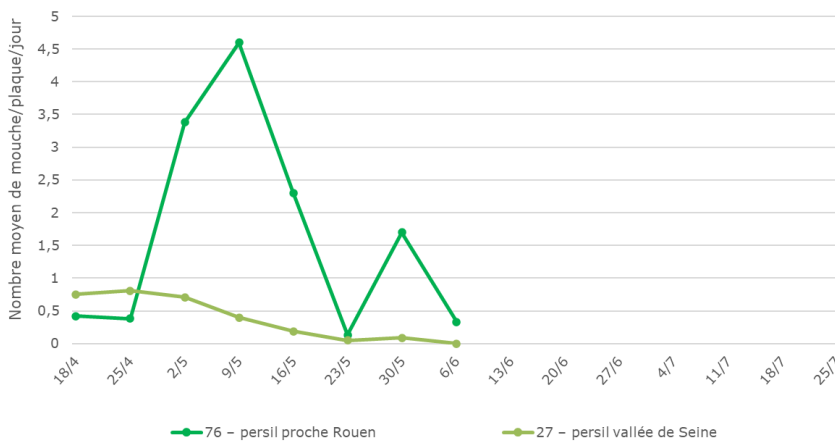
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2022



Les captures sont globalement en recul dans les parcelles.

- Secteur Seine-Maritime/Eure :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2022



Les captures observées en Seine-Maritime sont en recul.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans certaines parcelles. Evolution à suivre pour les secteurs où une activité est en cours.

Adultes de mouche de la carotte sur plaque engluée (A.L. Preterre CA 76)
Éléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.



Mouche du céleri :Observations :

Des galeries récentes sont observées dans les parcelles de céleri branche.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri sont enregistrées dans la majorité des secteurs.



Galerie sur feuillage et adulte de mouche du céleri (A-L Preterre CA 76)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Comme la semaine dernière, des pucerons sont observés et signalés dans certaines parcelles de céleris et de carottes du réseau.

Des coccinelles adultes, des pucerons parasités ainsi que des syrphes sont observés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonies et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.